

Dossier de **presse** . Octobre 2023

# **Le Label Bio Équitable en France, piloté en majorité** par des producteurs et une multitude de filières agricoles soutenues

**Pour un commerce équitable  
au service d'une agriculture bio**

Une boussole vers des produits bio, sains,  
équitables, conçus de la fourche à la fourchette



# sommaire

Édito

<b>1. Présentation générale du <b>Label Bio Équitable en France</b> .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Une boussole vers des <b>produits bio, sains, équitables</b>, conçus <b>de la fourche à la fourchette</b> .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. Les fondements</b> du Label Bio Équitable en France .....	<b>5</b>
<b>1.3. Une garantie de transparence de la ferme aux consommateurs</b> avec un contrôle indépendant .....	<b>7</b>
<b>1.4. La force d'un collectif</b> au service d'une production bio et équitable en France .....	<b>8</b>
(témoignages de producteurs, de transformateurs et de porteurs de marques)	
<b>1.5. Des impacts avérés</b> .....	<b>16</b>
<b>2. Le commerce bio et équitable en France : <b>les chiffres clés</b> .....</b>	<b>17</b>

# Édito

**Cyrille MOULIN,**

Président de l'association Bio Equitable en France



« La défense de l'agriculture bio paysanne doit s'appuyer sur la valorisation de toutes les effets positifs qu'elle produit... »

*« Aujourd'hui plus que jamais l'agriculture est au centre de nombreux questionnements : comment gérer l'augmentation du coût des matières premières ? des énergies ? des transports ? Comment préserver notre autonomie alimentaire ? Comment être investi.e.s dans la lutte contre le changement climatique ? Et ce en fournissant une alimentation de qualité aux consommateurs ? Les paysan.ne.s de Bio Equitable en France remplissent déjà bon nombre de ces objectifs depuis de nombreuses années dans des fermes et des groupements de producteur.rice.s qui sont de véritables modèles.*

*Mais dans un contexte d'industrialisation de certaines filières, d'émergence de labels simplistes, de mondialisation des échanges ; la défense de l'agriculture bio paysanne doit s'appuyer sur la valorisation de tous les effets positifs qu'elle produit. Il nous faut mettre en avant les engagements des fermes, sur les mesures agro-environnementales notamment. C'est une des missions de Bio Equitable en France.*

*Car ce sont bien des filières entières qui, associent des groupements d'agriculteur.rice.s à des entreprises et des distributeurs. Ensemble, ils s'engagent au travers de contrats pluriannuels, avec des prix définis à l'avance et basés sur les coûts de production, avec la transparence sur la répartition de la valeur ajoutée.*

*L'ambition de Bio Equitable en France est de permettre aux acteurs de faire du commerce autrement. Avec en ligne de mire la qualité de produits et le respect des consommateurs, le label permet de donner du sens à l'acte d'achat.*

*A la suite d'un webinaire en format visio l'année dernière, le label Bio Equitable en France lance l'édition 2022 de la Journée du patrimoine agricole bio et équitable avec 12 fermes ouvertes aux quatre coins de la France.*

*Pour cet évènement, nous sommes en partenariat avec FOREBIO qui fédère les groupements de producteurs 100% Bio et deux associations de consommateurs FAIRE un Monde Equitable et Bio consom'acteurs qui s'engagent dans de nombreuses actions de communication sur le terrain pour mettre en valeur le commerce équitable grâce à la mobilisation de leurs bénévoles militants. Nous comptons dans nos rangs des producteurs, des entreprises de l'alimentation, des distributeurs et dorénavant nous construisons un partenariat avec des consommateurs. Leur présence est primordiale pour nous aider à diffuser au plus grand nombre l'impact de leurs achats sur l'agriculture et l'environnement.*

*Lors de la Journée du patrimoine agricole organisée le 15 mai, dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable, nous aurons l'occasion de mettre en avant l'agriculture bio et paysanne, une agriculture ancrée dans les territoires, avec des producteur.rice.s engagé.e.s dans la préservation de l'environnement et soucieux du bien-être animal. Les fermes qui ouvriront leurs portes dimanche 15 mai prochain auront à cœur de mettre en avant leurs pratiques agronomiques, leurs modes d'élevage, leurs produits et bien sur les femmes et les hommes qui croient en l'avenir ! »*

# 1. Présentation générale du label Bio Equitable en France

## 1.1. Une boussole vers des **produits bio, sains, équitables**, conçus **de la fourche à la fourchette**



Créée en mai 2020, l'association Bio Equitable en France regroupe 5000 fermes paysannes fédérées dans 43 groupements agricoles, et 61 entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs) dont la SCOP ETHIQUABLE ainsi que Biocoop. Ces acteurs sont convaincus de la nécessité d'élaborer un nouveau modèle d'agriculture pour demain. Ensemble, ils construisent des filières françaises, équitables et durables. Aujourd'hui, fort de ses 128 chaînes labellisées, le label favorise une agriculture paysanne dont les produits sont 100% origine France et issus de relations commerciales durables. Plus de 650 références portant le label sont commercialisées à fin décembre 2023 et disponibles dans les rayons des magasins spécialisés bio et en GMS.

[Voir la liste des marques labellisées](#)

128 filières agricoles : **fruits, légumes, céréales, légumineuses, plantes aromatiques et médicinales, lait de chèvre, de brebis et de vache, viande bovine, ovine, porcine, volailles, œufs...**



**5000**  
fermes paysannes  
fédérées dans  
**43** groupements  
d'agriculteurs

**61** entreprises  
de la bio  
transformateurs & distributeurs

**130** filières  
d'acteurs labellisés

**650** références  
produits  
commercialisées en magasins  
spécialisés et en GMS

## 1.2. **Les fondements** du Label Bio Équitable en France

Dans un contexte actuel (envolée des prix, de l'énergie et des coûts de productions...) qui ne cessent de mettre à mal nos producteurs et notre patrimoine agricole paysan, le dernier rapport du GIEC très préoccupant quant à l'impact du changement climatique et le rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) alertant sur la perte de la biodiversité, l'association Bio Équitable en France souligne l'importance de l'acte « militant » d'une consommation engagée pour soutenir les producteurs français et une agriculture bio et paysanne...

- défendre une agriculture bio paysanne apporte une réponse au besoin d'autonomie alimentaire, de santé et de préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- l'agriculture bio paysanne et équitable, c'est aussi un ensemble de méthodes culturales plus résilientes et favorisant l'autonomie ;
- la bio équitable est avant tout un système de production et d'échanges pour changer d'agriculture et pour changer d'économie ;
- une solution pour agir à travers son acte d'achat dans un monde où les prix sont sans cesse tirés vers le bas au détriment de la qualité.

Le patrimoine agricole bio et équitable est un ensemble de savoir-faire attachés à un terroir, au service d'une agriculture apte à relever les enjeux de demain.



**100% bio  
100% équitable  
en France**

## Le label Bio Équitable en France pour un commerce équitable au service d'une agriculture bio paysanne

### ... piloté en majorité par des producteurs

Les producteurs représentent 50% des voix à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. Les orientations du label et l'évolution du référentiel sont votées par l'ensemble des parties prenantes des filières : entreprises de transformation et marques engagées, ainsi que les acteurs engagés dans le commerce équitable.

### Un label qui accompagne les fermes familiales organisées en groupements autonomes...

Des critères encadrent précisément la taille des exploitations pour soutenir des fermes nombreuses sur le territoire, génératrices d'emplois et facilement transmissibles aux jeunes. Le référentiel mise sur des groupements de producteurs qui portent les valeurs de gouvernance démocratique et de fonctionnement collectif pour construire un modèle d'agriculture résilient.

### Un prix équitable basé sur les coûts de production défini par les producteurs et un contrôle annuel

Chaque groupement de producteurs établit son prix selon :

- les coûts de productions agricoles (intégrant les aléas climatiques)
- la rémunération des producteurs
- une marge permettant aux groupements de couvrir leur fonctionnement et de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production.

L'audit de labellisation est réalisé par des organismes de contrôle indépendants habilités : Ecocert et Tero.

La fixation d'un prix d'une matière première, entre tous les maillons d'une filière, apporte à chaque acteur la confiance pour investir et stabiliser, directement ou indirectement, les emplois.

### Un engagement de tous les acteurs d'une même filière pour une durée minimum de 3 ans, avec des volumes déterminés à l'avance

### Le versement d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs

Les entreprises qui utilisent le label sur leurs produits versent 1% de leur chiffre d'affaires aux groupements de producteurs avec lesquels ils contractualisent. Cette somme permet de renforcer une dynamique collective et/ou d'améliorer les conditions de production.



### Des pratiques agroécologiques et le respect de la biodiversité

Avec un cahier des charges qui va plus loin que la certification AB européenne, le label intègre des critères de production stricts sur la taille des fermes, la saisonnalité, la préservation des sols...

### Soutenir le patrimoine agricole français et la bonne santé de nos territoires

### Des fermes paysannes soucieuses du bien-être animal

Dans les fermes paysannes soutenues par le label un soin particulier est apporté aux animaux. Les animaux vivent le plus possible dehors. Les abris sont de taille suffisante pour garantir leur bien-être. L'alimentation est équilibrée et provient le plus possible de la ferme. Une relation particulière s'établit entre l'éleveur et ses animaux loin de ce que l'on peut constater dans les élevages industriels.

## 1.3. Une garantie de transparence de la ferme jusqu'aux consommateurs avec un contrôle indépendant

L'association Bio Équitable en France apporte des garanties bien au-delà de la réglementation définie par la loi. Son cahier des charges exigeant se distingue des autres démarches de labels existants.

### 100% bio et 100% équitable en France

Soumis à un contrôle indépendant, il propose un modèle économique vertueux qui encourage la transition écologique de l'agriculture en France. Près de 5000 fermes paysannes (fédérées dans 43 groupements agricoles) et 61 entreprises de la bio se réunissent pour défendre une agriculture d'origine France, équitable et 100% bio !

**Des critères sociaux pour tous les acteurs engagés, des producteurs aux utilisateurs du label :** le bien-être au travail, l'égalité hommes-femmes, la formation des salariés, la santé et sécurité au travail, l'accueil et les conditions de travail des travailleurs saisonniers.

**Un des fondements du référentiel est de privilégier le groupement de producteurs pour renforcer l'autonomie des producteurs.**

Le groupement de producteurs offre les meilleures conditions pour développer l'autonomie des producteurs, en facilitant les rapports de négociation et en s'appuyant sur le rôle et l'expertise commerciale du groupement. Il offre également la possibilité d'accueil de nouveaux membres et facilite les conversions au bio équitable pour augmenter les volumes et répondre au mieux aux besoins du marché. Le producteur paysan bénéficie de moyens et ressources techniques, de réaliser des économies d'échelles.

**Toute la chaîne s'engage !**

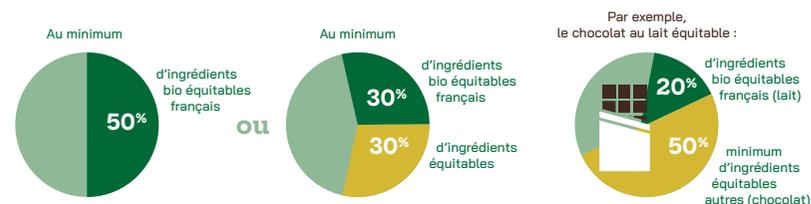
**Une certification exigeante à plusieurs niveaux :**

**1. Labellisation de chaque maillon de la filière, avec 4 acteurs maximum par filière :** groupement de producteurs, entreprises de transformation et marque.

**2. Vérification des relations et des engagements entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.**

À travers la convention tripartite (groupement de producteurs, transformateurs, porteur de marques/distributeur). Les engagements sont pris **minimum sur 3 ans** et portent sur la **qualité, les volumes et un prix minimum garanti** qui doit intégrer les coûts de productions, la rémunération du producteur pour vivre décemment, la **couverture des risques** (aléas climatiques...) et la **capacité d'investissement**. Un contrat bipartite entre chaque acteur d'une chaîne alimentaire fixe le prix équitable pour l'année correspondante, nécessairement supérieur ou égal au prix minimum garanti. Les acheteurs et transformateurs ont la garantie d'accéder à des produits de qualité et les producteurs de sécuriser leurs débouchés.

**3. Une exigence forte sur la composition bio équitable du produit.**



**Le non-recours à des travailleurs détachés**

Le recours à des travailleurs détachés chez les producteurs et au sein des Groupements n'est pas autorisé au vu des conditions et pratiques sociales moins disantes et des risques d'abus de la part de sociétés intermédiaires peu scrupuleuses.

[Consulter le référentiel bio équitable en France](#)

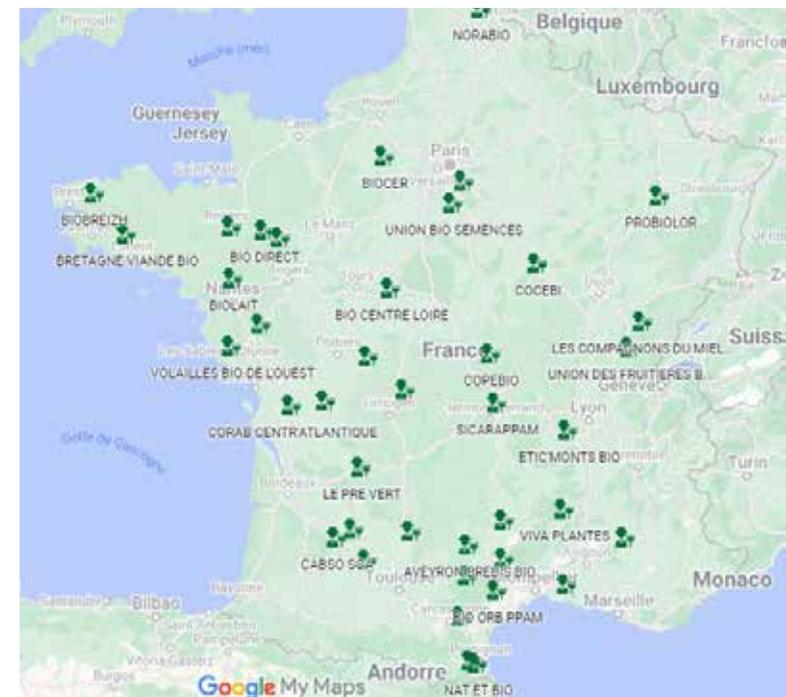
## 1.4. La force d'un collectif

au service d'une production bio et équitable en France

### Nos producteurs témoignent

Les paysans du label travaillent main dans la main avec la nature pour produire des aliments sains et respectueux du vivant. Entre savoir-faires ancestraux et innovation, ils raisonnent pour préserver les ressources et la biodiversité et laisser aux générations futures une terre fertile et vivante.

Une multitude de filières agricoles sont labellisées : **fruits, légumes, céréales, légumineuses, plantes aromatiques et médicinales, lait de chèvre, de brebis et de vache, viande bovine, ovine, porcine, volailles, oeufs...** [Les matières premières équitables](#) issues des fermes de nos régions sont disponibles en fonction des saisons.



**Les groupements  
de producteurs engagés**



« Nous pouvons  
**continuer de faire  
notre métier** dans  
des **meilleures  
conditions** de vie »

## Magali Verdalle

Éleveuse de brebis dans l'Aveyron, à Arviou, membre du Conseil d'Administration de Bio Équitable en France

« Le GAEC de Paredon est situé au cœur de l'Aveyron à 900m d'altitude. Sur 140 ha, c'est un élevage en polycultures avec 500 brebis adultes et 19 vaches allaitantes. En bio depuis 2011, il est composé de 3 associé.e.s dont Magali Verdalle, qui nous parle de son activité au GAEC.

Notre activité principale est l'élevage de brebis laitières. Nourries au foin, à l'herbe et aux céréales, nos 500 brebis adultes produisent 1 500 hl par an pour la coopérative Aveyron Brebis Bio, adhérente du label Bio Equitable en France depuis sa création et engagée sous la marque Ensemble avec Biocoop depuis 2016. Nos 19 vaches allaitantes, race rustique Aubrac, se nourrissent d'herbes et de foin issus de notre ferme, elles valorisent les pâtures, entretiennent le parcours et le paysage. L'agriculture bio c'est pour nous : recréer la biodiversité et entretenir des sols de qualité. Le commerce équitable nous permet de valoriser notre travail et notre savoir-faire et grâce à son engagement long auprès des producteurs et des prix plus justes, nous pouvons continuer de faire notre métier dans des meilleures conditions de vie.

**Le patrimoine agricole c'est préserver et respecter le paysage, continuer d'entretenir nos terres riches en diversité biologique pour les transmettre aux prochaines générations ! »**

[D'autres témoignages de producteurs sur le site du label](#)



« **L'agriculture biologique est un patrimoine.** Pour moi, c'est un synonyme de terroir : des hommes, des paysages, des outils, des bâtiments, des techniques »

## Bertrand Feraut

Paysan sur la ferme familiale le Domaine des Sources, avec deux types de cultures : le maraîchage et l'arboriculture

« Le maraîchage se fait en abris méditerranéens. Ce sont des serres basses adaptées au terroir avec des structures légères qui permettent une adaptation à notre climat. Elles sont orientées nord sud par rapport au Mistral. Elles protègent les cultures contre le froid. On ouvre plus ou moins en fonction du vent. Tout se fait manuellement. Ce sont de véritables régulateurs de climat. On y cultive de nombreux fruits et légumes : salades, concombres, courges, persil, épinards, coriandre, cerises, tomates, courgettes, melons. **On fait beaucoup de rotations et de cultures associées pour développer la biodiversité.** Du coup, on a des productions très diverses.

**J'ai aussi un verger de pommiers sur 10 hectares, en biodynamie.**

Avec moi, **j'ai 5 salariés permanents.** On veut éviter d'avoir que des saisonniers. Nos salariés sont formés et maîtrisent très bien les techniques de la bio et de la biodynamie. Grâce à la diversité de mes productions, je suis en récolte tous les jours de l'année. Comme ça, on fidélise nos salariés et on les forme. Du coup on est plus performants !

Bientôt, mon fils Victor s'installera à son tour. Il représentera la troisième génération sur la ferme !

La bio, au début j'étais sceptique, puis j'ai voulu l'essayer ! Je me suis dit : « Si je veux que mes enfants viennent sur la ferme, cela passera par la bio, parce qu'ils sont très sensibilisés à l'environnement. S'ils me voient avec une combinaison et un pulvérisateur en permanence, ça va les dégouter du métier ». J'ai franchi le cap en 2003 et depuis la bio me passionne. C'est un terrain de recherche permanent.

Maintenant je vais plus loin que la bio. Je cultive en biodynamie. Aujourd'hui même, je viens de la pharmacie où j'ai acheté de la valériane que je vais épandre au pied des pommiers pour limiter les effets du gel. Quand on aime la technique, il y a beaucoup à faire car en bio, il y a peu de recherche.

C'est notre force dans notre groupement UNI-VERT. On est un groupe de techniciens chercheurs paysans ! On a beaucoup inno-

vé : sur les techniques de compostage, sur le machinisme agricole. Encore maintenant, on innove, sur le travail du sol par exemple.

**L'esprit de partage, c'est ce qui nous relie. On a tout fait ensemble. Par exemple, les abris méditerranéens, c'est un ami d'UNI-VERT qui les a faits. Ils sont adaptés pour la bio et notre terroir.**

**Le commerce équitable a validé nos acquis. On peut mettre en valeur ce qu'on faisait, donner de la reconnaissance à nos paysans. On est parfois montrés du doigt en tant que producteurs bio. Mais quand on a des salariés permanents bien payés, qu'on fait vivre une famille, il y a de quoi être fiers. Ça donne de la dignité aux paysans. Ils deviennent fiers de ce qu'ils font.**

**Chez UNI-VERT, on a acheté du foncier pour nos paysans. On leur loue et après ils rachètent au prix d'achat sans boni. On est les artisans de l'agriculture.**

Si en France on avait des fermes à taille humaine, on aurait moins d'inondations, moins de cultures qui souffrent de la chaleur, plus de brise vents.

**Le patrimoine agricole bio et équitable ça me parle. L'agriculture biologique est un patrimoine. Pour moi, c'est un synonyme de terroir : des hommes, des paysages, des outils, des bâtiments, des techniques.**

**A Bellegarde, il y a des fermes dans des vignobles qui sont là depuis des décennies. Ils ont conservé des sols, des haies, des forêts, des bâtiments.**

**Dans notre ferme, on fait tout pour préserver notre terroir et notre biodiversité.**

On a fait un recensement des chauves-souris. Le résultat, dans ma ferme, il y a 6 espèces alors que dans les autres fermes, on n'en a identifié que 3. On voit les effets positifs de la biodiversité. Et cela s'entretient. C'est grâce aux bois de plusieurs hectares à proximité, des haies de cyprès, de chênes, d'aulnes, de mûriers et de peupliers que l'on a replantées. C'est vraiment tout un écosystème qu'il faut recréer. C'est cela aussi notre patrimoine !

[D'autres témoignages de producteurs sur le site du label](#)



« Le commerce  
équitable nous garantit  
**un prix juste basé  
sur les coûts de  
production** »

## Nathalie Delahaye

Gérante de l'EARL du Gros Poirier située dans le Vexin

*« Mon exploitation fait 120 ha de SAU. 90 ha herbe en prairies naturelles ou temporaires. Je cultive 12 ha de luzernes, 11 ha de blé meunier, 5 ha d'avoine pour les mueslis. Je cultive également de l'orge pour l'alimentation de mes 60 vaches laitières de races multiples (normande, montbéliarde, rouge scandinave, rouge flamande, prim'holstein). 90% de l'alimentation de mes vaches provient de mon exploitation.*

*Je produis 270 000 litres de lait par an dont 90% est transformé localement en yaourts (par la société I-grec aux Alluets-le-Roi dans les Yvelines). Ils passent tous les 2 jours récupérer le lait, le transformer en yaourts de qualité, naturels et garantis sans additif chimique et régaler les enfants des cantines scolaires en Région Parisienne et les gourmets franciliens. Le lait est en bio depuis la crise laitière en 2016.*

*Je ne me retrouvais plus dans le conventionnel, je n'étais plus maîtresse de mon exploitation, je ne me sentais plus connectée à ma passion. C'est grâce à un technicien du parc régional et à Biolait que j'ai relevé le challenge du bio. En bio, je me sens plus en phase avec mon métier et le bien-être de mes bêtes. Je me sens mieux moralement, même si c'est un peu dur à gérer parfois car en situation de tension comme en ce moment on ne peut pas toujours être autonome (en foin par exemple) et les tarifs des matières premières explosent.*

*L'agriculture bio m'a permis de reconverter des terres de culture en prairie donc recréer des arbres pour faire de l'ombre aux bêtes. Les haies recréent la faune, la flore, la biodiversité et c'est un coupe-vent pour les animaux et les cultures.*

*Le commerce équitable nous garantit un prix juste basé sur les coûts de production. Cela valorise notre métier et nos coûts et propose aux consommateurs une agriculture bio paysanne engagée. On est en train de disparaître et notre savoir aussi. Il faut faire de la pédagogie, apprendre, transmettre de génération en génération. Je suis la 4<sup>ème</sup> génération sur ma ferme ! »*

[D'autres témoignages de producteurs sur le site du label](#)

## Les entreprises de la bio, transformateurs et distributeurs témoignent

Créée seulement il y a trois ans, **43 groupements de producteurs et 61 entreprises de la bio se réunissent au sein du label** pour défendre une agriculture d'origine France, équitable et 100% bio !

**Plus de 650 produits labellisés Bio Equitable en France sont déjà disponibles** dans les magasins spécialisés tels que Biocoop et en grande distribution.

**128 chaînes de production sont labellisées** telles que les yaourts de brebis fabriqués par avec la marque l'entreprise Biochamps avec du lait du groupement Aveyron Brebis Bio et distribués par Biocoop, ou les conserves de maïs provenant du groupement Bio Centre Loire, de la marque Prosain ou encore les miels des Compagnons du Miel distribués par l'entreprise engagée Pour Demain.

**De plus en plus de groupements de producteurs développent et commercialisent également leur propre marque** pour capter plus de valeur ajoutée. Parmi eux, Cabso, Uni-Vert, CORAB ou encore Les Fermes de Chassagne. Ce dernier groupement qui rassemble 20 "agrobiologistes", basés en Charente (16), est spécialisé dans la transformation et la commercialisation de légumes secs (lentilles, pois cassés, pois chiches, haricots blancs, rouges, noirs et Borloto, flageolets), de farines de céréales (blé, épeautre, engrain, sarrasin) et d'huile de tournesol.





« Une **alimentation simple, goûteuse et respectueuse des hommes et de la terre** est possible »

## Jessie Bruel

Fondatrice/gérante de l'entreprise JiBio, structure familiale située en Touraine possédant un savoir-faire et une volonté de faire (re)découvrir les légumes lacto-fermentés depuis 7 ans.

« *Nous distribuons nos recettes non-pasteurisées en magasins spécialisés bio au rayon Frais. Nous transformons de façon artisanale des légumes bio par la méthode ancestrale de lacto-fermentation. Nos légumes lacto sont non-pasteurisés afin de conserver toutes les vitamines et probiotiques résultant de la fermentation des légumes.*

*L'alimentation bio est une conviction familiale. Depuis l'enfance, mes repas sont tournés vers une alimentation saine, de nature biologique et fermière. Mon engagement bio est une évidence. Mon souhait est de proposer des produits respectueux des producteurs, des consommateurs et de notre planète.*

*L'adhésion au label, nous permet de légitimer nos engagements et nos valeurs qui correspondent complètement au cahier des Charges de Bio équitable en France. Nous avons également mis en place des partenariats avec des groupements de producteurs de légumes bio et des magasins bio qui sécurisent nos relations. Nous sommes tous engagés pour être équitables entre nous et envers nos consommateurs.*

*Avec ce patrimoine agricole, je souhaite rendre un hommage à mes grands-parents agriculteurs, et se replonger dans les souvenirs de vacances familiales au cœur du terroir lozérien : boire du lait tiède le matin à la traite des vaches, plumer les poulets et aller cueillir les haricots dans le jardin pour les mettre en fermentation au sel...*

*A travers la fabrication de mes légumes lacto-fermentés non pasteurisés, je souhaite rappeler à mes consommateurs qu'une alimentation simple, goûteuse et respectueuse des hommes et de la terre est possible. »*



« Le **patrimoine agricole** est l'une des clés permettant la **préservation de l'environnement et de la biodiversité** »

## Marie Lacoste

Directrice Développement Durable, Innovation, Qualité à l'Huilerie Moog située à Bram dans l'Aude

« Pionnière et engagée depuis toujours dans la Bio, l'huilerie a été créée en 1984 par la famille Moog. Elle compte 95 employés en France et produit annuellement environ 12 millions de cols par an. 100% bio depuis toujours, l'Huilerie Moog élabore et propose des huiles biologiques d'exception pour un mode de vie sain associant qualité, nutrition et plaisir.

Pour nous, la Bio est notre tout premier engagement, elle s'inscrit comme une réponse aux défis environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture du XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'huilerie a un partenariat de longue durée avec Biocoop. L'engagement Bio Equitable en France, a été pour nous la suite logique de notre collaboration. C'est pourquoi nous avons également répondu présents lors de la fondation et le soutien à ce nouveau label en 2020.

Nous sommes conscients de la nécessité de renforcer le lien entre l'Agriculture Biologique et l'Humain, et agissons au quotidien pour une production alimentaire éthique et durable.

Pour l'Huilerie Moog, l'engagement Bio Equitable en France est en ligne avec nos valeurs qui vont d'un juste prix pour le producteur à la réduction de nos impacts et nous militons pour une consommation plus responsable.

Nous produisons 4 références d'huiles sous le label Bio Equitable en France : colza, cameline, lin, tournesol.

**Le patrimoine agricole est pour nous la base de notre mission, il est à l'origine de notre histoire. Le patrimoine agricole est l'une des clés permettant la préservation de l'environnement et de la biodiversité.** »

[www.bioplanete.com/fr/origine/huilerie-moog.html](http://www.bioplanete.com/fr/origine/huilerie-moog.html)



« Dans ce marché actuel tendu, nous souhaitons réaffirmer **notre volonté d'être un acteur engagé du commerce équitable** »

## Claire Montaz

Cheffe de marque Prosain produit et développement produit - Organic Stories

Prosain compte 70 collaborateurs à l'usine de conserverie, située à Bages, en région de Perpignan. Tout commence en 1968, après-guerre, le fondateur Maurice Lescastre a pour ambition de proposer des « produits sains », cela donne naissance à la marque Prosain. Prosain est l'une des premières sociétés en France à obtenir la certification « Agriculture Biologique ».

Depuis 2018, sur les terres de leur ferme Terra d'Estrelles, véritable laboratoire d'expérimentations à ciel ouvert, ils accueillent des jeunes producteurs et testent des nouvelles techniques agroécologiques : biodynamie, variétés anciennes, différents types d'agri/agroforesterie, cultures sans labour, agroécologie, haies, ruches, dans un objectif de transmission de savoirs...

En 2020, Prosain s'engage au-delà de la Bio avec le développement d'une gamme de légumineuses issues de l'agriculture Biodynamique.

« Depuis 2021, Prosain est labellisée Bio Entreprise Durable.

*Nous souhaitons intensifier la relocalisation des productions de fruits et légumes (tomates, aubergines, abricots) les plus proches possibles du site. 61% origine France dont 18% en région Occitanie.*

*Depuis 2021, Prosain propose des produits labellisés Bio Equitable en France pour sa [filière maïs du Centre Val de Loire](#).*

*Dans ce marché actuel tendu, nous souhaitons réaffirmer notre volonté d'être un acteur engagé du commerce équitable. Le consommateur doit comprendre la démarche de transparence du Label et de juste rémunération du producteur. On souhaite développer d'autres filières pérennes et durables sur le territoire. Notre démarche est de développer la richesse de nos ingrédients, la diversité, les variétés anciennes, les fruits et légumes frais, diminuer les kilomètres pour le transport. »*

## 1.5. Des impacts avérés

(étude Le Basic - septembre 2021)

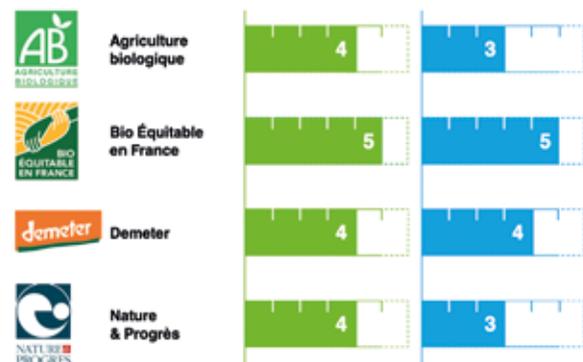
Afin d'éclairer les choix des acheteurs (consommateurs et professionnels) et des décideurs publics, le BASIC a développé conjointement avec Greenpeace et le WWF une méthodologie innovante qui permet d'évaluer **les impacts sociaux, économiques et environnementaux des labels dans le domaine alimentaire.**

Selon le résultat de l'étude, la démarche Bio Equitable en France obtient une des meilleures évaluations.

Les scores obtenus reflètent les bénéfices de ces démarches sur les enjeux socio-économiques et environnementaux.



### DÉMARCHES APPARENTÉES À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



[Consulter l'étude complète](#)

## 2. Le commerce bio équitable en France en 2022 : les chiffres clés

	France*	Bio Equitable en France**
Chiffre d'affaires (€)	746 millions	125 millions soit 17%
Nombre de références	1494	572 soit 38%
Part des références Bio	83%	100%

\*Source : Baromètre 2022 de Commerce Equitable France

\*\*Source : Association Bio Équitable en France

Dans un contexte très défavorable avec une inflation à 6,8 % sur les produits alimentaires, qui a entraîné une baisse de 4,6 % des achats alimentaires en France, le commerce équitable parvient à poursuivre son développement avec une progression de 2 % en 2022. Parce qu'il est un modèle économique que les Français-es continuent de soutenir, le commerce équitable résiste à l'inflation.

La double labellisation équitable et bio est une manière efficace de valoriser les synergies entre des relations commerciales équilibrées et la préservation de l'environnement. **Cette double promesse sociale et écologique séduit, année après année, les consommateurs français.**







[www.bio-equitable-en-france.fr](http://www.bio-equitable-en-france.fr)



@BioEquitableenFrance



@BioEquitableFr



@bio-equitable-en-france



@bio\_equitable\_france

### **Contacts presse**

Agence Terre Majeure

**Sophie FREDERIC**

sophie@terremajeure.com

+33(6) 20 34 12 16

**Elise MUESSER**

elise@terremajeure.com

+33(6) 76 89 74 29

Service communication  
de l'association Bio Équitable en France

**Jessica LE BADEZET**

Responsable communication

+33(7) 77 99 56 98

communication@bio-equitable-en-france.fr